



Plus d'aide de l'Etat sans l'engagement d'un minimum de travailleurs locaux !

A cause des différents accords internationaux et de la libre circulation des personnes, l'engagement de main-d'œuvre étrangère n'est plus limité, et depuis l'entrée en vigueur de ce système, la pression est devenue grande sur les travailleurs locaux.

A part pour une petite minorité de branches où un manque de personnel qualifié est avéré et nécessite le recours à des travailleurs extranationaux, la plupart des emplois occupés par des frontaliers se font au détriment des travailleurs habitant dans notre canton.

En dix ans, le Jura a vu doubler son nombre de frontaliers, avec, aujourd'hui, plus de 5'200 personnes. Il n'est plus acceptable que ce nombre continue à augmenter et que dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi ne diminue pas dans la même proportion.

Si la grande partie des PME de notre canton joue le jeu d'engager en premier lieu du personnel de notre côté de la frontière, certaines entreprises indélicates ne recherchant qu'un profit maximum, n'hésite pas à engager de la main-d'œuvre frontalière à meilleur prix, du fait de la différence des coûts de la vie de part et d'autre de la frontière, encore amplifiée par le taux de change.

S'il n'est pas possible de dénoncer ces accords au niveau jurassien, il n'est pas admissible que le canton subventionne des entreprises qui engagent majoritairement des frontaliers. Aides à la création d'entreprise, aides en cas de crises, subventions de la promotion économique sont quelques exemples de ce que fait l'Etat avec de l'argent public pour l'aide aux entreprises.

Au vu de ce qui précède, le groupe UDC demande au Gouvernement de ne plus accorder de soutiens financiers ou fiscaux aux entreprises qui n'engagent pas – ou dont les effectifs ne contiennent pas - au minimum 50% de travailleurs habitant notre pays.

Delémont, le 14 décembre 2011

Pour le groupe UDC


Damien Lachat

